



EMPLACEMENTS RESERVES				
ER	COMMUNE	DESIGNATION	SURFACE	BENEFICIAIRE
31	Desingy	Aménagement d'un emplacement "Voies Bleues"	6534*	Commune de Desingy

ZONE URBAINE

- UH1** Secteur urbanisé sensible du point de vue de l'aménagement et de l'équipement, pour lequel la densification est limitée
- UH1** Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat de faible densité
- UH2** Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat de moyenne densité
- UH2c** Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat de moyenne densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines
- UH3** Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat de forte densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines
- UE** Zone urbanisée à vocation de gestion et de développement des équipements publics et d'intérêt collectifs
- UEI** Secteur urbanisé à vocation de gestion des activités ferroviaires
- UX** Zone urbanisée à vocation d'activité économique
- UXc** Zone urbanisée à vocation d'activité économique commerciale
- UXI** Secteur à vocation de gestion du centre VHU (Véhicule Hors d'Usage)

ZONE NON URBANISEES, RESERVEES A L'URBANISATION FUTURE

- 1AUH1** Secteur à urbaniser à vocation dominante d'habitat de faible à moyenne densité
- 1AUH2** Secteur à urbaniser à vocation dominante d'habitat de moyenne densité
- 1AUH3** Secteur à urbaniser à vocation dominante d'habitat de densité moyenne à forte
- 1AUH2c** Secteur à urbaniser à vocation dominante d'habitat de moyenne densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines
- 2AUH** Zone à urbaniser à moyen ou long terme (nécessitant une évolution du PLU), à vocation dominante d'habitat
- 2AUX** Zone à urbaniser à moyen ou long terme (nécessitant une évolution du PLU), à vocation dominante d'activités économiques

ZONE AGRICOLE

- A** Zone Agricole
- Ab** Secteur à vocation de gestion des sites d'alpages

ZONE NATURELLE

- N** Zone naturelle
- Nc** Secteur à vocation de gestion des activités de carrière
- NcG** Secteur à vocation de gestion des activités de camping
- Nb** Secteur à vocation de gestion et de développement d'équipements publics ou d'intérêt collectif légers
- NbS** Secteur à vocation de gestion et de développement d'équipements publics ou d'intérêt collectif légers de sports et loisirs
- Nx** Secteur à vocation de gestion du centre VHU (Véhicule Hors d'Usage)

EMPLACEMENTS RESERVES

- Emprise de l'emplacement réservé
- N° de l'emplacement réservé (voir liste)

AUTRES

- Chalet d'alpage et bâtiment d'estive
- Secteurs délimités au titre de l'article L.151.15 du CU
- Périmètre de mixité sociale n°1 à 15
- Secteurs délimités au titre de l'article L.151.6 du CU
- Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) n°1 à 27
- Secteurs délimités au titre de l'article L.151.13 du CU
- Secteur de Taille Et de Capacité d'Accueil Limitée : STECAL n°1 à 8
- Secteurs délimités au titre de l'article L.151.11.2 du CU
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination

Communauté de Communes Usse et Rhône (C.C.U.R.)

Pays de SEYSSEL DESINGY

Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

DOCUMENT GRAPHIQUE REGLEMENTAIRE

Plan de zonage

Chalogny
Lurmes
Desingy
Bass
Clermont
Montbongne
Joux Clérymont
Seyssel 74
Drillat
Seyssel 01
Angiferot
Carbonod

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 14 mars 2023 approuvant la modification n°1 du PLU du Pays de Seyssel,

Le Président
Paul RANNARD

PLAN DESINGY Planche 2A	PROCEDURES		
	ELABORATION	MODIFICATIONS	MODIFICATIONS SIMPLIFIEES
ECHELLE 1/5000	N°1 Approuvée le 25.02.2020	N°1 Approuvée le 14.03.23 N°2 N°3	N°1 Approuvée le 09.11.21 N°2 N°3
Mise au point			
territoires — DÉLIMITÉS —	CONCEPTION	FOND CADASTRAL Avril 2022	MISE A JOUR DU BATI Février 2020
	R.E. - DESSIN D. LAFITE A. LAFITE	ORIGINE CADASTRE Droits de l'Etat réservés	A titre informatif — Bâtiment cadastré (à la mise à disposition du PLU) — Bâtiment mis à jour non cadastéré (à la mise à disposition du PLU)